L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 16 JANVIER 1857.

[illegible]

NOUVELLES IMPORTANTES DU NICARAGUA.

ARRIVÉE DU TEXAS.

NOMBREUX COMBATS A GRANADA.

Quatorze cents alliés et deux cents Américains hors de combat.

Dix-neuf jours de siége.

Fuite de l'ennemi-Evacuation de Rivas.

Prise du fort San Carlos par le général WALKER.

ARRIVÉE DE RENFORTS.

LES COSTA-RICAINS SUR LA ROUTE DU TRANSIT.

Le steamer *Texas*, capitaine Crowell, est entré hier soir dans notre port, venant de San Juan del Norte. Le payeur, M. Scannon, a eu l'obligeance de nous transmettre un sommaire des événements qui se sont accomplis récemment au Nicaragua. Nous traduisons de l'anglais.

Le *Texas* est arrivé le 4 courant à Granada; le steamer *Sierra Nevada*, parti de San Francisco, est arrivé le 2 au matin à San Juan del Sur. Le *James Adger*, venant de New-York, est arrivé le 9 à San Juan del Norte et en est reparti le 10 pour Aspinwall avec les passagers de la Californie. Le *Texas* est parti le même jour pour la Nouvelle-Orléans. Le *James Adger* devait retourner immédiatement à San Juan pour prendre les passagers de la Californie en destination de New-York.

Les troupes sous les ordres du général Henningzer, ont été assiégées à Granada par 3400 hommes de troupes alliées. Le 8 dé[illegible] hommes assiégé, qui ne comprenait que 430 hommes, reçut un renfort de 200 hommes et réussit le 13 à chasser l'ennemi de la place et à gagner Rivas la présente capitale du Nicaragua, transportant avec lui toutes les archives de la place abandonnée.

Le général Henningzer a eu pendant le siége 200 hommes mis hors de combat; le nombre des morts et des blessés du côté de l'ennemi est élevé à 1,400. Les Américains ont déployé la plus grande intrépidité.

Walker s'est emparé de Rivas sans brûler une seule amorce, les alliés s'étant empressés d'évacuer la ville, le 23 décembre à l'approche des Américains.

Le même jour, trois cents Costa-Ricains commandés par un individu du nom de Spencer, ancien employé de la compagnie des steamers, descendirent le Serapiqui, puis se rendirent à Punta Arenas, s'emparèrent de tous les bateaux de la rivière et arborèrent le pavillon costa-ricain. Ayant rencontré le bateau à vapeur *San Carlos*, qui avait à bord les passagers de la Californie pour New-York et la Nouvelle-Orléans, Spencer permit de les conduire sains et saufs à Greytown, et il leur tint parole. En arrivant dans ce dernier port, Spencer vit [illegible] *Texas* qui s'y dirigeait [illegible] et il s'empressa de s'éloigner. [illegible] la vitesse du *San Carlos*, il [illegible]

Une division de 300 hommes bien armés est [illegible] à Punta Arenas avant le départ du [illegible]

[illegible]

Dépêche Télégraphique.

Marché de New York.

[illegible]

Les nouvelles de la Perse sont très vagues. [illegible]

Les troupes russes rassemblées sur les côtes de la Mer Caspienne s'élèvent à 40,000 hommes. [illegible]

[illegible]

La législature du Michigan [illegible] 7 courant. Le Sénat a réélu [illegible] M. Byron G. Stout.

Les deux chambres de l'Indiana se sont [illegible]

[illegible] du Maine s'est réunie le 7. [illegible] M. J. H. Wilkins pour son président [illegible] M. Charles A. Spofford [illegible]

TÉLÉGRAPHES SOUS-MARINS.—Les télégraphes sous-marins se multiplient. Le gouvernement [illegible] l'immersion d'un câble [illegible] dans le golfe Persique. En [illegible] télégraphe sous-marin [illegible] toute l'Europe se trouvera [illegible] avec l'Asie.

[illegible]—Les journaux de Savannah [illegible] dans ce port d'un brick [illegible] qui brave les tempêtes de [illegible] cinquante-trois ans. Sa coque [illegible] et est aussi solide que le [illegible] a été mis à l'eau. Ce navire [illegible] appartenu à la même famille.

THÉATRE D'ORLEANS.—La seconde représentation de *Si j'étais roi* est fixée à demain.

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.—M. Louis Dufour fera ce soir, à six heures précises, sa [illegible] sur la philosophie.

L'entrée du cours est publique et gratuite. [illegible] Baronne et Commune.

BAL AU MASONIC HALL.—Un des beaux bals de société organisés par M. Ruffier aura lieu ce soir au Masonic Hall. La salle est magnifique et la société qui s'y donnera rendez-vous est bien composée. L'élite de la population [illegible]. L'orchestre sera dirigé [illegible] les plus populaires de notre [illegible] M. Lehmann.

VENTE AU RABAIS.—MM. Lazare & Levasseur, [illegible] rue de Chartres, annoncent qu'ils vendront à vingt-cinq pour cent audessous des cours les soieries qui leur restent. Ils sont décidés à ces sacrifices, parce qu'ils veulent écouler tout leur vaste assortiment, afin de le renouveler complétement l'hiver prochain.

TOMBOLA.—On verra par une annonce insérée plus loin, qu'il s'est organisé une autre tombola. Il s'agit d'une belle propriété située au coin des rues Marais et Esplanade et estimée à neuf mille piastres. La vente se fera par actions à raison de cinq piastres chaque.

Librairie Nouvelle.—Un grand déballage de livres nouveaux vient d'avoir lieu à la Librairie Nouvelle, 107, rue de Chartres. Les habitués de cette maison y trouveront tout ce qu'ils peuvent désirer,—histoires, romans, nouvelles, magasins, revues, etc., etc.

ASILE POYDRAS.—Les souscripteurs de la Société des Orphelins se réuniront aujourd'hui, à l'Asile Poydras, pour élire les directeurs de 1857. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

Spectacles de ce soir.—Au théâtre de la Gaîté, THE HUNCHBACK, drame. Mlle Eliza Logan remplira le rôle de Julia. Le spectacle se terminera par MY YOUNG WIFE AND MY OLD UMBRELLA, vaudeville.

—Au théâtre St Charles, deuxième représentation de VICTOR AND HORTENSE, drame; THE YOUNG ACTRESS, vaudeville et WANTED 1000 MILLINERS, vaudeville.

Affaire Garland.—L'affaire l'Etat contre Wm. H. Garland, ancien trésorier de la ville, accusé de détournement de fonds, a continué hier, à la Première Cour de District. L'avocat général a déclaré, on se le rappelle, que la somme détournée excède trois cent mille piastres.

Nous publions plus bas les témoignages les plus importants:

George Deane.—Le témoin se trouvait à la Nouvelle-Orléans le 1er mars dernier et remplissait, depuis mai 1855, les fonctions de trésorier assistant; il était auparavant teneur de livres de M. Garland, alors trésorier. Ce papier (un papier que l'avocat général lui avait remis) montre la somme en caisse ($155,724 52) en argent ou billets représentant ce que le trésorier avait avancé aux employés de la corporation. Le témoin ignore à quel montant s'élevaient ces billets. Le montant que le trésorier considérait comme du comptant et déclarait tel dans son rapport comprenait les avances faites sur les salaires et les contrats. [illegible]

[illegible]

Adam Giffen (actuellement trésorier) déclare que quand il entra en fonctions, le 4 mars, il trouva dans les banques une somme de $77,709 68 au crédit de la ville. [illegible]

[illegible]

(L'affaire continue.)

Cour des Recorders.—[illegible]

[illegible]

Exécution.—[illegible]

Infanticide.—[illegible]

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les membres actifs de l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans sont invités à se réunir ce soir, à 7 heures et demie, dans la salle des délibérations des Directeurs de la Banque d'Epargnes de la Louisiane, au coin des rues du Camp et Lafayette.

ALMANACHS.—La maison Paya, rue de Chartres, a reçu d'admirables almanachs pour l'année 1857. Ce morceau de carton, d'ordinaire si commun, a dû s'embellir pour ne pas rester en arrière du progrès universel. Des almanachs comme ceux envoyés de Paris à MM. Coppens & Cie, peuvent trouver place dans le plus élégant boudoir. Ils sont ornés de charmants paysages et sont de gracieux tableaux en même temps que d'utiles calendriers.

ASILE DES VEUVES.

Monsieur l'Editeur.

Vous ayant toujours trouvé prompt à seconder tout acte de justice, je n'hésite pas à vous demander une petite place pour la rectification suivante:

On lit dans le dernier rapport du grand jury qu'il ne se trouve actuellement que 13 veuves à l'Asile fondé dans le Troisième District par les dames de la Providence. Ceci est sans doute une erreur typographique; car cet établissement contient en ce moment 49 veuves, ainsi qu'un nombre assez considérable d'enfants en bas-âge. Voici succinctement les admirables règlements de l'Asile. Les veuves indigentes y sont admises temporairement; on leur trouve du travail; puis on les place dans quelque famille pour y gagner honorablement leur vie. Les veuves infirmes sont reçues pensionnaires sans aucune limite de temps; et c'est ici qu'on ne saurait trop louer le zèle et l'inépuisable charité de nos dames de la Providence, parmi lesquelles figurent tous les premiers noms de notre bonne ville. Divisées en plusieurs comités de dames zélatrices, elles se transportent à tour de rôle à l'établissement, où elles secondent de tout leur pouvoir, de toute leur charité, les trois pieuses sœurs spécialement préposées à la direction intérieure.—Les petits enfans des veuves infirmes, pour lesquels il n'existe aucun asile à la Nlle-Orléans, y sont aussi accueillis et traités avec les soins les plus touchans;—les excellentes sœurs leurs donnent les premiers élémens d'une éducation civile et religieuse.

Enfin, les batisses spacieuses qui entourent l'immense lot de terre, le corps principal du local, le carrelage des cours, &c., disent hautement qu'un pareil résultat, obtenu avec si peu de ressources, est dû à une rigide économie ainsi qu'à une administration des plus intelligentes.

SUUM CUIQUE.

TÉLÉGRAPHE TRANSATLANTIQUE.—Le président des Etats-Unis, dit un journal de New-York, a transmis au sénat une lettre de la compagnie du télégraphe de New-York, Terre Neuve et Londres, lettre par laquelle il est informé que la ligne transatlantique sous-marine dont on achève en ce moment de fabriquer les cables, pourra être inaugurée le 4 juillet prochain.

Les directeurs, reconnaissants de l'initiative prise par les capitalistes américains dans cette grande entreprise, expriment un vif désir d'assurer au gouvernement des Etats-Unis, les mêmes priviléges que ceux déjà stipulés en faveur du gouvernement britannique. Ils rappellent en conséquence quelle a été la libéralité des lords commissaires du Trésor, en Angleterre, envers la compagnie du télégraphe transatlantique, et proposent au président la conclusion d'un contrat identique. Ce contrat doit, selon eux, rentrer dans les prévisions de la constitution, relatives aux conventions postales, dont les correspondances télégraphiques ne sont qu'une forme nouvelle et perfectionnée.

Pour assurer la réussite de la pose du câble, le gouvernement de sa majesté britannique s'est engagé à fournir toute l'assistance nécessaire. Ne serait-il pas à propos que le président demandât une assistance pareille au congrès, au moment où les steamers de guerre récemment terminés en offrent si avantageusement les moyens?

Sans assumer la responsabilité d'aucune recommandation à cet égard, le président se borne à soumettre au sénat la lettre cidessus, ainsi que les arrangements passés entre les lords commissaires et la compagnie. Ces documents ne sont accompagnés d'aucune réponse de M. Marcy aux directeurs de l'entreprise.

CONVENTION POSTALE ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

On écrit de Washington que le comte de Sartiges vient de rouvrir les négociations, pour la conclusion d'une convention postale entre la France et les Etats Unis. Aux termes du projet—dont l'initiative appartient au gouvernement français—les lettres seraient admises à circuler librement entre les deux pays, sans affranchissement forcé; de plus la France ferait profiter l'Union américaine des nombreux traités qui facilitent et simplifient ses propres relations postales, avec presque tous les pays du monde.

La taxe serait fixée à 15 cents par lettre simple (pesant 1/4 d'once), pour la France; 21 cents pour l'Angleterre et la Belgique; 31 cents pour Constantinople et le Levant; 38 cents pour les Indes Orientales, etc. Le public trouverait ainsi, sous le nouveau régime, non seulement de plus grandes facilités, mais aussi une économie assez notable dans les frais de correspondance.

LE CHEF DE L'INSURRECTION CHINOISE.—Une lettre de Chine, publiée par le *Moniteur de l'Armée*, après avoir tracé un tableau de l'insurrection chinoise, parle, en ces termes, de son chef:

"Il marche, comme l'empereur lui-même, entouré d'une garde chargée de veiller sur sa personne et d'exécuter ses arrêts. Deux cents hommes de cette garde portent toujours des cangues, des chaînes, des haches, des piques et d'autres instrumens de supplice; ils intimident, par cette démonstration terrible, ceux qui seraient tentés de le trahir ou même de lui résister; mais ces moyens répressifs remplacent pas les idées d'amélioration et de progrès qu'il avait mises en avant au commencement de la lutte et qui auraient pu amener son succès définitif.

"Aussi, plusieurs des sociétés secrètes qui, en commençant, l'avaient aidé dans sa mission, se sont séparées de lui et l'attaquent aujourd'hui. Il a encore eu pendant longtemps le tort grave de mécontenter les Européens, qu'il avait ménagés d'abord, et qui auraient pu lui être d'un grand secours, eu égard surtout à la conduite odieuse de la cour de Pékin envers eux. Depuis quelques mois il a changé de système et s'attache à respecter les traités faits avec les étrangers, qu'il défend aujourd'hui de maltraiter."

MOLDO-VALAQUES.—On communique à la *Gazette de Silésie* le texte de l'adresse que la députation des boyards moldo-valaques, arrivés à Paris, à la fin du mois passé, ont remise à l'empereur Napoléon. Voici, d'après la *Gazette*, la teneur de ce document:

"Les députés de la classe des boyards remplissent un devoir sacré en se hâtant de porter l'expression de leur reconnaissance au généreux souverain de la France dont les sympathies sont pour nous d'un prix inestimable. La pensée d'une réunion des deux principautés roumaines dans un seul Etat, plan noble, bien conçu et appuyé par la bienveillance de l'empereur Napoléon, et qui forme en même temps l'objet unique de nos vœux, remplit nos cœurs de joie. Nous sommes intimement convaincus que dans l'union résidera la force, la prospérité future de notre patrie. Pour accomplir ce vœu partagé par toute la population, il ne faudra que l'appui de cette France providentielle qui a pour mission de veiller sur les destinées et la prospérité des peuples. L'accomplissement de ce vœu aura pour conséquence la reconnaissance éternelle et l'attachement sincère du peuple roumain pour la France, et la mémoire de l'empereur sera bénie par nous et nos descendans."

LE PÈRE MATHIEU.—Un fait assez piquant dans la vie du père Mathieu, l'apôtre de la tempérance, c'est qu'ayant dépensé en bonnes œuvres tous les restes de son patrimoine, il vivait, en grande partie, des secours que lui donnait son frère, distillateur dans le sud de l'Irlande. Or, le père Mathieu étant allé prêcher dans la ville habitée par son frère, y obtint un tel succès, et le nombre des consommateurs des liqueurs fortes diminua de telle sorte, que le frère du missionnaire dut suspendre subitement ses paiemens et se mettre en faillite. On ajoute que ce sinistre n'ébranla en aucune manière le zèle du père Mathieu, et que son frère lui-même supporta ce désastre avec une résignation toute chrétienne.

Pour le chateau de Claremont en Angleterre.

Hommage rendu à la mémoire de Sa Majesté Louis Philippe par celui dont l'affection date de cinquante-huit ans.

Ici repose Louis Philippe 1er, né à Paris le 6 octobre 1773. Proclamé roi constitutionnel des Français en 1830, il régna dix huit ans sans s'écarter des principes de la constitution qu'il avait juré de maintenir dans toute son intégrité.

A aucune époque de l'histoire, les Français ne jouirent de plus de liberté, de prospérité; la tranquillité fut parfaite à l'intérieur; l'agriculture, les manufactures, le commerce firent d'immenses progrès; à l'extérieur, sa bonne foi, sa sagesse, conservèrent la paix avec toutes les nations. Sous son règne toute l'Algérie fut conquise, cette guerre forma des soldats, d'habiles officiers, qui, plus tard en Crimée, prouvèrent qu'ils étaient les égaux de ceux d'Austerlitz, de Iéna et de Wagram.

Louis-Philippe fit élever ses fils dans des colléges nationaux, afin qu'ils fussent bourgeois, citoyens, avant d'être appelés à jouer le rôle de princes. Ils reçurent une éducation militaire. Les ducs d'Orléans, de Nemours, d'Aumale, de Montpensier, payèrent leur tribut de soldat à la patrie dans les guerres d'Afrique. Le prince de Joinville se distingua dans la marine; il offrait l'espoir qu'il serait un jour pour la France ce que Nelson fut pour l'Angleterre. Les princesses filles du roi des Français, donnèrent l'exemple de toutes les vertus. Leur auguste mère, la princesse Marie Amélie, avant d'obtenir le titre de Majesté, avait été proclamée la reine des épouses et des mères.

Les Français, comme toutes les nations, croyaient que la maison d'Orléans se perpétuerait sur le trône de France; mais des factieux excitèrent contre le roi les passions du peuple des faubourgs St Antoine et St Marceaux. Louis-Philippe préféra abdiquer en faveur de son petit fils le comte de Paris que de se servir des moyens qui auraient ensanglanté sa ville natale.

Le roi philosophe et sa famille se retirèrent à Claremont en Angleterre, attendant un meilleur avenir, sans provoquer des événemens qui pouvaient faire naître la guerre civile dans leur patrie.

L'âge avancé du roi des Français, le chagrin qu'il éprouvait de voir ternir la carrière militaire de ses fils, affaiblirent sa santé; sa maladie fut longue et douloureuse. Le 25 août 1850 le roi, entouré de toute sa famille et de nombreux amis, cessa d'exister. Les derniers traits lancés par la calomnie vinrent expirer à ses pieds glacés par la mort.

Toutes les nations civilisées respectent sa mémoire. L'historien impartial donnera à Louis-Philippe premier, le plus grand, le plus noble de tous les titres, celui de Washington des rois.

Nouvelle-Orléans (Louisiane) 15 janvier 1857. BERNARD DE MARIGNY.

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.

XXVII.

Les aveux de Louise avaient nettement dessiné, pour l'esprit pénétrant de Carlotta, la situation de Michel Furster. La Milanaise avait compris que l'intrigue touchait à son dénoûment, mais que ce dénoûment pouvait cependant se faire encore attendre, selon que le baron profiterait ou non de ses avantages.

Louise avait trop brusquement passé de la tyrannie à la soumission; la coquette s'était trop rapidement résignée à l'humble abdication de son autorité, pour que le baron pût s'apercevoir, brusquement lui aussi, de ce retour de fortune; et il devait infailliblement marcher à tatons, pendant quelque temps encore, dans les ténèbres du doute.

Carlotta ne s'était donc pas trompée; mais elle fut moins bien inspirée, lorsque, courant à son maître, elle lui porta la nouvelle de cette révolution inattendue, espérant soulager ses douleurs et son anxiété.

—Ainsi, tu la crois moins coupable parce qu'elle a ressenti les premières atteintes du remords, lui dit le commandant, et tu t'efforces de provoquer ma pitié. Nous ne sommes pas du même avis.... j'avais du mépris pour cette femme; au mépris je joins maintenant la haine. Ses projets odieux lui étaient inspirés par un esprit corrompu, insensé, dont je pouvais dédaigner les outrages; ils sont à présent, maintenus et poursuivis par son âme, et ma haine doit les accueillir. Elle n'était perdue qu'à moitié; elle est aujourd'hui perdue tout à fait; la gangrène, dont le siége était au cerveau vient de descendre au cœur, qu'elle a complètement envahi. Ne parlons pas de miséricorde.... ne songe qu'à me servir.... moi aussi j'ai mes projets!

Carlotta revint toute tremblante, à la Maison-Verte; de sombres pressentimens combattaient l'égoïste satisfaction que lui faisait éprouver la chute imminente de sa maîtresse, et elle frissonnait en se livrant à ses rêves les plus chers.

Louise n'était plus contenue que par la crainte d'éveiller les soupçons de Claire; en perdant de son assurance et de son empire, elle était tombée dans les bas-fonds de ces intrigues triviales qui consistent à tromper l'ami que l'on dépouille de ses joies domestiques. Cette retenue entretint, pendant quelques jours encore, le baron dans son erreur, c'est-à-dire dans l'ignorance de ses progrès inespérés; et comme il avait toujours présent à la mémoire le souvenir des dédains de Louise, comme sa passion le dévorait de plus en plus, ce n'était qu'en tremblant qu'il abordait cette femme devenue, on le sait, aussi timide que lui.

Louise était depuis six jours à la Maison Verte, et Furster, qui, vingt fois par jour, avait reculé devant la résolution cependant bien arrêtée d'implorer sa grâce à deux genoux, Furster crut saisir un mot, un regard, un sourire bienveillant au moment où il se désespérait le plus, et il se ranima.

Toutefois, le courage lui manqua pour oser aborder de front le péril, et quoique décidé à jouer sa vie dans cette partie terrible, il s'y engagea par des voies détournées et des moyens pusillanimes.

Carlotta se rendait ouvertement deux fois par jour à l'hôtel de la Poste pour y prendre le courrier de sa maîtresse. La distribution des lettres se faisait le matin à neuf heures, et le soir à six. Furster, qui craignait de demander de vive voix un entretien, et ne pouvait pas se décider à glisser un billet dans une main trop fière pour s'abaisser à ce petit manége des amoureux de troisième ordre, n'osait pas non plus s'adresser à Carlotta, quoique cette fille se fût montrée autrefois assez bienveillante; mais il résolut d'écrire à Louise par la petite poste, et ce projet fut aussitôt exécuté.

Carlotta fut surprise de trouver pour sa maîtresse, à six heures du soir, une lettre timbrée de Frauenfeld; l'adresse de cette lettre était d'une écriture inconnue, et assez tourmentée pour laisser supposer qu'elle était contrefaite.

La Milanaise monta bien vite chez le commandant, qui, étudiant l'écriture, rendit la lettre à Carlotta sans l'ouvrir.

—Fais ta commission, dit-il avec calme et dignité: M. le baron Furster peut se déshonorer tout à son aise par une correspondance criminelle, je ne décachèterai pas ce papier;.... d'ailleurs que m'apprendrait-il que je ne devine?.. laissons agir la Providence.. ma délicatesse ne doit pas faillir... Emporte cette lettre.... elle brûle mes doigts....

Carlotta était trop habile pour exposer sa maîtresse à se troubler devant Claire, ce qui ne pouvait manquer d'arriver si la lettre du baron eût été remise sans précaution; et comme Furster, Claire et Louise se promenaient dans la grande allée au moment où la Milanaise revenait de la ville, il lui était difficile d'échapper au double embarras, soit d'exposer sa maîtresse à se trahir devant la baronne, soit d'instruire Furster, par son silence, qu'elle devenait sa complice ou que, du moins, elle se mettait à son service.

En effet, le baron épiait le retour de Carlotta, il savait qu'elle devait tenir en main sa lettre, et si elle n'avait pas remis cette lettre à Mme Gontier, c'est qu'elle n'aurait pas voulu s'en dessaisir devant Claire; c'est que le timbre de la poste de Frauenfeld lui aurait donné l'éveil; c'est qu'enfin elle aurait tenu de sa maîtresse, pour le cas échéant, de secrètes instructions.

—Madame, dit la rusée soubrette s'arrêtant devant Louise et lui faisant du regard, un signe rapide: Bien de Toulon, mais deux lettres.... Allons! où les ai-je mises?

Et elle fouilla alternativement, dans les deux poches de son tablier pour donner à Louise le temps de se laisser dépasser par Furster et sa femme. Le baron avait de bonnes raisons pour entraîner Claire; son cœur battait avec violence; son visage avait pâli....

—Il y en a une de *lui*, glissa la Milanaise de ce ton de voix si discret, que la parole expire à l'oreille qui l'écoute:—Ne vous troublez pas.... rendez-moi les deux.

—C'est bien, répondit Louise avec un reste d'assurance, mets cela dans ma chambre.... et elle rejoignit Claire en doublant le pas.

Furster se sentit déchargé d'un poids énorme.... il respira et se détourna pour cacher son émotion.

—Pauvre ami! dit Claire en mettant la main de Louise sous son bras; je comprends bien ton anxiété, je partage bien ton chagrin; mais ne te désespère pas, tu seras plus heureuse demain, et le courrier t'apportera une bonne lettre du Caire ou d'Alexandrie.... Crois-moi, mes pressentimens sont toujours sincères...... Nous ne tarderons pas à voir ton cher mari, et, s'il doit être grondé, compte sur mon assistance.

Louise et le baron tressaillirent: une même épouvante les gagna tous les deux, et la promenade s'acheva dans une tristesse que la noble Claire respecta par sympathie pour Louise, vipère réchauffée dans son sein.

Les coupables eurent le temps de réparer le désordre de leur conscience et de se composer un maintien de circonstance. Louise éprouvait une joie dont l'éclat n'eût été justifiable ni pour Claire ni pour le baron; il lui tardait, impatiemment, d'ouvrir la lettre du baron; mais il était prudent d'attendre, pour cela, la fin de la soirée, car elle échappait, de cette façon, à l'embarras d'une réponse en quelque sorte immédiate, à la gêne que lui causerait, devant témoin, la présence de son amant. Quant à Michel, il était dans cette perplexité commune aux esprits timides qui, poussés à un acte de vigueur par une inspiration irréfléchie, s'en effrayent, se désespèrent et se louent de tout accident qui vient en retarder les effets. Analysant les conséquences que pouvait amener sa démarche audacieuse, il redoutait pour son orgueil une humiliation terrible. Et cette crainte l'emportait sur la faible espérance qu'il conservait au fond du cœur, de voir Louise lui tendre la main; aussi, fut-il heureux du peu d'empressement que mit Mme Gontier à ouvrir sa correspondance; nous devons même ajouter que, saisi d'une sorte de panique, il aurait entrepris de se glisser dans la chambre de Louise, pour anéantir sa lettre, si Carlotta se fût absentée de cette chambre.

La soirée s'écoula assez paisiblement pour ces deux cœurs dévorés d'impatience et d'angoisses; cependant un petit nuage planait constamment sur le front de Louise, à ce point que Claire s'en occupa, mais en l'attribuant aux inquiétudes de l'aimante épouse.

—Tu as beau vouloir paraître brave, ditelle à son amie au moment de la quitter, je vois que le silence de la poste te chagrine plus que de raison... Je ne suis pas contente de toi, ce soir....

—Tu te trompes, interrompit Louise; je suis attendre.... mais j'ai la tête un peu pesante.... je crains mes migraines. Une bonne nuit va réparer ce petit malaise.... il n'y paraîtra plus demain.

"Ah! pensait la baron, si elle avait lu ma lettre! comme cette réponse me ferait du bien!"

—Nous allons donc vous souhaiter cette bonne nuit, dit-il avec quelque embarras, et en avançant la main pour recevoir, comme d'habitude, celle que Louise affectait de lui tendre innocemment tous les soirs.

—Je vous remercie, mon cher Michel, répondit Louise, dont les doigts frissonnèrent: Je vous rends vos souhaits de bon cœur.

Ces derniers mots dont Furster ne pouvait pas apprécier la véritable portée lui causèrent cependant une vive et douce émotion; c'était la première fois, depuis six jours, que Louise joignait à la bienveillance de la parole un accent sérieusement bienveillant; aussi se livra-t-il à de radieuses espérances qui lui promirent un lendemain triomphant.

Dès que Louise fut entrée dans sa chambre, elle courut à Carlotta et lui dit précipitamment, d'une voix altérée:...

—La lettre!... donne la moi.... où estelle?

—Voici, répondit la Milanaise en ouvrant un tiroir.

Louise, dans son trouble, décacheta l'une des deux lettres que Carlotta lui avait remises, et la quittant sans la lire, elle la rejeta pour saisir l'autre. A la vue de l'écriture de Furster, écriture qui n'était déguisée que sur l'enveloppe, Mme Gontier eut aussi un soupir, et, le regard brillant, le sourire sur les lèvres, le front rayonnant, elle s'écria:

—Tu as deviné juste. C'est lui!... il va parler! laisse-moi, Carlotta, laisse-moi, mon enfant.... Je veux être seule pour savourer mon bonheur, pour épuiser goutte à goutte ce baume délicieux dont toutes les plaies de mon cœur ont soif.... Va,... je t'appellerai dans quelques instans.

La Milanaise obéit, et Louise, se laissant tomber dans un fauteuil, lut lentement, et relut trois fois, cette lettre que sa louche ardente couvrait de baisers.

"Je n'ose pas, ici, vous appeler ma chère Louise, avait écrit le baron, car mon cœur tremble bien plus encore que ma main courant sur ce papier; je ne vous donnerai aucun nom, aucun titre.... je n'en connais pas qui puissent satisfaire mon ambition, sans courir le risque de vous offenser et de vous sommer ma ruine en vous déplaisant. Ne croyez pas qu'en ayant le courage de vous écrire, je fasse preuve de vulgarité.... Si j'ai suivi, en prenant cette voie détournée, la règle favorite des amans ordinaires, je saurai me distinguer d'eux en vous parlant avec une sérieuse franchise de mon passé, de mon présent, de l'avenir surtout où brûlant qui, pour moi, dépend de votre réponse à ces lignes tourmentées. Mon passé, vous le connaissez. Une erreur funeste le remplit tout entier, car, hélas! il me semble que c'est seulement depuis que je vous connais que j'existe.... oui, depuis que je vous connais, car le regret d'être passé près de vous sans vous voir, sans vous aimer, me fait chérir jusqu'au temps où j'avais le droit de chercher à vous plaire, jusqu'au temps où je commis l'erreur, la folie, la faute, le crime, de ne pas vous apprécier. A ce passé se rattache encore le souvenir de cette tendre affection dont, naguère encore, vous daigniez consoler mon chagrin.... affection qui devait tourner en châtiment, puisque je succombe aujourd'hui sous le poids de votre subite, de votre inexplicable indifférence! Ainsi, mon présent, le voilà!.... je souffre cruellement, et c'est à bout de résignation, à bout de force, que je viens vous demander de vous prononcer bravement sur mon avenir; il serait inhumain de prolonger mes tortures. Frappez le coup de grâce! et, si vous ne voulez pas ranimer ma vie, donnez-moi la mort!

"Je vous aime avec idolâtrie.... Je vous offre tous les sacrifices que la femme la plus jalouse et la plus fière peut exiger de l'homme préféré à ses pieds..... Prononcez, ordonnez, je suis prêt à obéir, et cette obéissance, j'en fais mon plus beau rêve.

"Pourquoi cette froideur qui m'accable, pourquoi cette sévérité qui annonce le calme et les glaciales résolutions de votre cœur? Que vous ai-je fait, grand Dieu! pour que vous ne vous aperceviez pas de mon désespoir et de l'horrible fièvre dont je suis dévoré? Pouvez-vous avoir oublié nos entretiens de Manheim et ceux qui firent des premiers jours de votre arrivée dans ce pays, les instans les plus chers à ma mémoire? Non, vous n'avez rien oublié; mais vous vous êtes rétractée. Eh bien! toute rétractation m'est impossible, à moi. Je veux périr ou reconquérir la place que vous m'aviez laissé prendre. Ecoutez-moi; de grâce, écoutez-moi!

"Si vous me refusez ce que je vais vous demander, je m'engage, sur l'honneur, à faire à.... (le cœur me manque lorsqu'il s'agit de prononcer ou d'écrire le nom redoutable que vous devinez) je m'engage sur l'honneur, à faire la confession complète de ma vie. Je dirai tout, non pour demander grâce, non pour implorer, mais pour en finir avec cet odieux supplice que vos dédains actuels me font subir. Plutôt la honte, l'exil, la mort que cette existence à laquelle vous me condamnez.... Je ne m'explique pas davantage.... c'est à vous de me comprendre et de prévoir les excès que peut commettre une âme passionnée réduite au désespoir. Je vous supplie, à mains jointes, de vous trouver demain soir, une demi-heure après la sortie du salon, au pavillon de la terrasse. Là, nous aurons une explication définitive, à laquelle la pitié vous ordonne de consentir. Ah! ma Louise, si vous daignez venir à ce rendez-vous pour m'écouter avec bonté, avec douceur... si je dois vous y trouver telle que vous étiez il y a moins de huit jours, portez, dès le matin de ce plus beau jour de ma vie, jour de ma résurrection, un œillet rouge à votre corsage.... mon cœur vous bénira."

—Carlotta, s'écria Louise lorsque la Milanaise, appelée par un violent coup de sonnette, eut à peine entr'ouvert la porte de la chambre:...Tu descendras de bonne heure au jardin, demain matin, et tu m'en rapporteras un bouquet d'œillets rouges.... les plus beaux que tu sauras trouver.

—Oui, Madame.... et.... rien que des œillets?

—Rien que des œillets.... N'est-ce pas ma fleur privilégiée?

—Je ne savais pas.

Carlotta se garda bien d'interroger sa maîtresse sur le contenu de la lettre qu'elle paraissait vouloir lui cacher, mais elle était femme à deviner ce qu'on lui taisait, sans grandes précautions d'ailleurs, car Louise se montrait joyeuse jusqu'à l'étourderie, car elle se hâtait d'en finir avec sa toilette de nuit évidemment par le désir de se trouver seule pour se livrer à de charmantes rêveries, car, en congédiant la Milanaise, elle lui renouvela l'ordre de se munir, le lendemain, de ce bouquet d'œillets rouges qui semblait tenir un rôle important dans ses projets.

Carlotta feignit de s'éloigner; mais, revenant sans bruit sur ses pas, elle mit l'œil à la serrure de la chambre de sa maîtresse et vit Louise occupée à relire la lettre du baron.

—A demain! se dit la Milanaise, qui, loin de pratiquer la délicatesse du commandant Gontier, brûlait de l'ardent désir de s'emparer des secrets du billet mystérieux.

(*A continuer.*) A. DE GONDRECOURT.

Marié, le 15 du courant, par le Rév. Delacroix, M. JAMES WM. B. HUMPHREYS à Mlle MARIE ELODIE TRÈGRE, fille de M. L. Trègre—tous deux de la paroisse St-Jean Baptiste.

L'ASSEMBLÉE annuelle des souscripteurs de la Société des Orphelins (dans le but d'élire des directeurs pour l'année courante) aura lieu VENDREDI, 16 du courant, à l'Asile Poydras, à Richer, ville, de midi à 2 heures de l'après-midi. 7 janv—10

Café à vendre.

A vendre, un café bien achalandé situé au coin des rues Marais et Orléans. Pour les conditions, qui sont libérales, s'adresser sur les lieux. Si ce café n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 20 du courant, il sera vendu à l'encan. 15jan—5

ON demande à louer dans une famille une négresse, bonne cuisinière et blanchisseuse. S'adresser 157, rue du Canal. 15jan—5

FLEURS......FLEURS.

A. BARBAUD & Co., 126, rue du Canal.

VIENNENT de recevoir par le steamer Jacquard: Un assortiment complet de parures de bal et de mariée d'après les derniers modes de coiffure. 36 douzaines roses et camélias en boîtes. 500 de fleurs pour jardinières; Aussi—200 douz. gants de Jouvin. 15jan

WHISKEY—En magasin et à vendre par le soussigné. TH. CAPITAINE.

Toutes les familles devraient avoir les AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND.

Ils guérissent radicalement les maladies auxquelles les enfants sont sujets en été.

Camden, N. J., 14 mars 1855.

Mon cher Monsieur,—C'est avec un vif plaisir que je vous annonce le bien que vos Amers Allemands ont fait à ma famille. Mon fils, âgé de deux ans, ayant eu la maladie d'été, j'eus vainement recours à divers remèdes qui m'avaient été recommandés et à ceux que les médecins avaient prescrits. Je l'envoyai à la campagne, mais il ne s'en trouva pas mieux. J'avais une bouteille des AMERS ALLEMANDS; je lui en fis prendre, et, à mon grand étonnement, il fut entièrement guéri. Il en prit encore quelques temps et sa santé redevint florissante. J'ai la plus grande confiance dans vos Amers et n'hésite pas à dire que toutes les familles devraient en avoir.

Jesum, &c. JOHN W. PARR, Plum street, au-dessus de Second.

Au Dr C. M. Jackson.

(Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.)

A vendre par J. WRIGHT & Co, 8 jan—1m 3pe v et e Nos 21 et 151 rue Chartres

UN CHEF-D'ŒUVRE SUPRÊME.—Nous pensions que le Cherry Pectoral d'Ayer était l'Ultima Thule des remèdes et qu'aucune préparation aussi efficace n'avait été ou ne pouvait être inventée, mais les personnes qui peuvent en juger nous assurent que les nouvelles Pilules du Dr Ayer surpassent le Cherry qu'il a valu une si grande célébrité. Il a réussi non seulement à leur donner un goût agréable, mais à en faire un remède puissant pour toutes les maladies qui exigent une purge.

Lancaster, Argus, Ky

A vendre par les pharmaciens et par J. WRIGHT & Co, 8 jan—2m 3pe v etc 21 et 151 rue de Chartres

LE GRAND REMEDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDE RUSSE DE READING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'urticaire, les ognons, les maladies de tetins—les sources le recommandent,—les panaris, la suppuration, les morsures de puce et d'araignée, les engelures, le scorbut, les gerçures des lèvres et les verrues. [illegible] Le MALVE RUSSE de Reading est dans de grandes boîtes en ferblanc sur la couverture desquelles il y a un cheval et un soldat blessé. Cette gravure se trouve également sur l'enveloppe. Le prix est de 25 cents la boîte. REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartre 8 fév—1an 3pe v'lle et camp

Le public est respectueusement informé que le brick BROWNSVILLE prendra la malle pour Vera Cruz, SAMEDI, 17 du courant. 15 jan—3 HARRIS, MORGAN & Co.

Académie de Musique de la N. Orléans.

LES membres actifs de cette société sont priés de se réunir, VENDREDI SOIR, 16 du courant, à 7 heures et demie, dans le salon de Jas. to Degrasses, No 93 rue du Camp. 15 janv

BUREAU DU COLLECTEUR DU SECOND DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 9, rue St-Pierre, maison Pontalba.

AVIS est par le présent donné aux contribuables du second District de la Nouvelle-Orléans, que [illegible]

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1857. J. HERNANDEZ, Collecteur de l'Etat pour le 2d dist.

AVIS AUX DAMES.

P[illegible] certains articles que nous ne voulons pas garder pour la saison prochaine, nous vendrons [illegible] Robes à volants en taffetas et en popeline, Taffetas unis, rayés et à carreaux, Manteaux de velours de soie et en drap. [illegible] LAZARD & LEVASSEUR, 10 et 10 rue de Chartres, près Canal.

Plus d'Hémorroïdes.

LE Dr CHARLES KELLNITZ, de Paris et de Londres, possède un remède qui guérit radicalement les Hémorroïdes, [illegible]

TOMBOLA!

En vente par actions d'une **Belle Propriété**

Située au coin des rues Marais et Esplanade, et d'une valeur de neuf mille piastres.

Cette Tombola se composera de 2001 actions à cinq piastres chaque.

[illegible]

ON DEMANDE, pour une dame, pension et logement dans une famille créole ou française où il n'y a pas d'autres pensionnaires et où l'on parle le français et l'anglais. On donnera les meilleures recommandations. S'adresser à la boîte P. no 76, bureau de poste. 16janv—3

Avis de Société.

MM. THOMAS O. KEARNEY, JOSEPH F. WALTER et JULIEN O. VIENNE sont associés à ses affaires depuis le 1er juillet dernier, époque à laquelle a cessé la société [illegible] 15 jan—6 P. & E. REILLY & Co.

Demande d'ouvrières.

DEUX ouvrières ayant travaillé dans la parfumerie trouveront à s'employer avantageusement chez MM. A. DOUSSAN & JACQUIER rue de Chartres, 132 16janv—

Nourrice à louer.

A LOUER une jeune mulâtresse nourrice, sans enfant. S'adresser rue des Champs Elysées, entre Bons Enfants et Morales, no 90. 16jv—

Coutellerie Rodgers.

RECEMMENT reçu, couteaux de poche, canifs et ciseaux véritables Rodgers. Aussi—Les célèbres rasoirs de Butcher créés à lames larges pour l'usage des barbiers. A vendre par A. ROUSSET & Co, 16 jan 81 rue du Canal, près Chartres

Aux pharmaciens.

LES sous-signés viennent de recevoir par les arrivages d'Europe et du Nord, leur assortiment complet de Brosses à dents, peignes, parfumerie, Bay Rum, vinaigre rouge, boules transparentes, poudre de riz boîtes à houppes, poudre dentifrice, encre à marquer, et un grand assortiment d'articles venus [illegible] A. ROUSSET & Co, 16 jan 81 rue du Canal, près Chartres

MARCHANDISES pour l'entrepôt, convenables pour le marché mexicain: 25 balles impériales de 26 pouces; 12 do do 36 do [illegible] 10 caisses papier [illegible]; 5 do do à lettres; 2 do listados à carreaux. A vendre par B. TURPIN, 16jan—6 66, Vieille Levée

VANILLE—2 caisses vanille, reçues et à vendre par B. TURPIN, 16jan—6 no 66 rue Vieille Levée

Maquereaux, Morue, etc.

435 barils No 3 maquereaux; 63 1/2 do do do; 199 barils No 2 do; 452 1/2 do do do; 136 barils No 1 do; 50 1/2 do grands maquereaux; 99 1/4 do do do; 23 1/2 do No 2 do do; 40 tambours morue anglaise 1re qualité; 300 caisses morue; 100 do Hake; 700 do Harengs sans écailles. A vendre par W F VREDENBURGH & Co, 16 jan 75 rue Tchoupitoulas

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE—100 paniers de 12 bouteilles, Laforestier & fils; 50 paniers de 24 demi bouteilles, Laforestier & fils; 50 caisses de 12 bouteilles, do do; 50 do de 24/2 do do do; 100 paniers de 12 b. Heidseck Alper & co; 100 do 24/2 do do; 100 do 12 b. do do; 100 do 24/2 b. do do; 75 do 12 b. St-Marceaux, à vendre par J. VIOSCA Jr, 16janv 29 rue Conti

VINS DU RHIN—25 caisses Wenthemer Clek; 25 caisses Rudesheimer; 25 caisses Johannisberger. A vendre par J VIOSCA Jr, 16jv 29 rue Conti

SOUS les clés de la douane—50 paniers champagne Laforestier & fils; 25 paniers champagne Laforestier & fils; 25 caisses do 1/2 do do; 25 do do do do do; 20 quarts cognac Conté & Maître, de preuve; 10 huitième do do do; 10 quarts do F. Gérard 1839; 10 huitième cognac do do. A vendre par J. VIOSCA Jr, 16,v 29 rue Conti

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 14 janvier 1857.

LE prix du Coke est, jusqu'à nouvel ordre, de 75 cents le baril, charroi extra, comme par le passé. Par ordre. 16 jan—12 N. O. J. TISDALE, trésorier.

Thés......Thés......Thés, POUR LE COMMERCE DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

1,534 colis de thé vert, comprenant: Impérial, gunpowder et young Hyson. 817 colis thé noir, comprenant: Oolong, thé anglais pour le déjeuner, et pouchong, en colis de différentes grosseurs [illegible] J. W. BURBRIDGE & Co, 15 jan—6 36 rue Natchez

GOUDRON—[illegible] barils goudron de Wilmington, chargement du brick Geo Sheffield, en débarquement et à vendre à bon marché sur la Levée par ALFRED KEARNY, 14 jan—10 f 18 rue des Magasins

ATTENTION.

Chapeaux en soie, casquettes, habillements et marchandises sèches.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de chapeaux, casquettes, habillements et marchandises sèches [illegible] aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Rioche & Lesquent, 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs à la vente de tabac en feuilles et cigares de la Havane qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au 22, rue des Magasins, par M. D. E. Morphy, encanteur. Le tabac en feuille sera vendu d'abord et les cigares ensuite.

Ventes à l'encan par Beard & May.

Jan. 17—Magasins d'entrepôt, rues Carondelet, Nouvelle Levée et Tchoupitoulas.—Magasin et résidence à l'angle des rues White et Clio.—Résidence en bois, deux étages, rue Apollo, 4me district.

Jan. 22—Propriétés améliorées et terrains vagues, dans le 1er et 2d districts, N. O., ville de Jefferson, et terres sucrières en la paroisse Plaquemines, pour le compte de la succession de Geo. W. Johnson.

Jan. 24—Propriétés améliorées rue Bacchus, 1er district, pour le compte de la succession de Chas. Meyer.—Quatre lots de terre sur le chemin de l'Avenue de Carrollton, de consentement des parties et par ordre de Cour.—Domestiques de maison, dans un procès.

Jan. 27—Meubles, peintures &c. pour le compte de la succession Joseph Bool.

Jan. 31—Domestiques de maison et nègres de champ de valeur, pour le compte de la succession de H. Bonnabel.

Fév. 14—25 terrains sur la batture du 1er district, entre les Pont Delord et Louisa. Voir les annonces.

Ma femme, Céphise Pieeros ayant abandonné mon domicile, je préviens le public que je ne paierai pas ses dettes. 14jan—3f ALF. ROUSSEAU.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1857.

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*.

Veuillez publier le décret suivant qui est le seul commentaire que pareille cause exige à l'article ci-dessus de M. A. Rousseau. Madame Edmond Fortier est la grand'mère de ma cliente. A. GRAILHE, avocat de dame Marie Céphise Pieeros.

2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Dame Marie Céphise Pieeros, épouse d'Alfred Rousseau, contre son mari. Demande en séparation de corps.

DECRET.—La demanderesse est autorisée par la Cour à instituer le présent procès, et à demeurer durant litispendance, chez Mme veuve Edmond Fortier, rue St-Claude, entre St Philippe et Ursulines; il est en outre ordonné qu'une pension soit accordée à la demanderesse, sur sa demande, en fournissant un cautionnement de mille piastres.

Nouvelle Orléans, le 9 janvier 1857. (Signé) F. H. MORGAN, Juge. Certifié: OCTAVE MOREL, Greffier. 15 jan—3

Banque de la Louisiane, Nlle-Orléans, 12 janvier 1857.

LES actionnaires de cette Banque sont informés que l'élection annuelle de directeurs pour l'année courante aura lieu au local de la banque, LUNDI, 26 du courant, de midi à 2 heures de l'après-midi. 12janv—jan 26 R. M. DAVIS, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 29 décembre 1856.

L'ÉLECTION annuelle de directeurs par les actionnaires de cette Banque aura lieu à la maison de Banque Lundi, 2 Février 1857, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. EUG. ROUSSEAU, 29 déc—3fp jus 2 fév Caissier.

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

AVIS—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu conformément à la Charte, le LUNDI, 19 janvier. Une élection de directeurs aura lieu le MERCREDI, 21 janvier prochain, au bureau de la compagnie, No 8, rue Pierre.

Nlle Orléans, 22 décembre 1856. BENJ. F. FLANDERS, secrétaire. 24 déc

Hôtel d'Orléans. 151, rue de Chartres.

MME CATHERINE LACHENMEYER, propriétaire de l'Hôtel d'Orléans, a l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour elle confie la gérance de son établissement à M. Jean B. Pradat [illegible]

Nlle Orléans, 12 janvier 1857 14 jan—1m

$200 de récompense.

PERDUE, du Nouveau Bassin par la rue du Cirque, le marché Poydras, les rues St Charles et du Canal jusqu'à la rue Dauphine, une somme de mille piastres ($1,000) en un petit paquet, [illegible]

ON demande un agent à la commission pour recevoir des ordres et des consignations pour l'Europe. S'adresser avec références au Bureau de Poste Boîte B, No 113 6 jan

Médecine Homœopathique.

LE Dr C. F. GUINAND, reçu médecin à Paris, ayant pratiqué la médecine en France et dans l'Amérique du Sud, vient s'établir à la Nouvelle-Orléans. [illegible] 51déc—6m

$30 DE RECOMPENSE.

VOLÉ, vers le 5 du courant, chez M. A. Rousseau, rue de l'Esplanade, près de la rue Miro, une épinglette [illegible]

A vendre.

Une petite MAISON située rue Tonti, entre Ste Anne et Dumaine—ainsi qu'un TERRAIN situé dans les rues St Pierre, Orléans, Galvez et Miro. S'adresser à M. O. GUÉRIN, coin Ste Anne et Derbigny 14jan—15

A VENDRE

UNE belle résidence de famille, située au bayou St Jean, en face du pont. Pour les renseignements, s'adresser à CLEMENT RAMOS. [illegible] 9 janv—10

A LOUER—Le bureau de devant du magasin 57 et 55, rue Vieille Levée. S'adresser sur les lieux. 27 déc—1m

A VENDRE

Deux petites maisons situées à l'encoignure des rues Louisa et Craps. [illegible] 72, rue Gravier

Vins en barriques, demi barriques et en caisses. En débarquement du navire Saragossa, de Bordeaux: 50 barriques vin rouge St Emilion supérieur, pour familles; [illegible] barriques vin rouge St Julien Médoc, vieux, de 1846; 25 do do Chateau Margaux do do; 20 do do Chateau Lafitte do do; 50 do do vin blanc Haut Sauterne do do. Mêmes quantités en demi-barriques. 500 caisses vin rouge, 12 bouteilles, Haut-Brion; 100 do do 24 demi-bouteilles do; 100 do do 12 bout. St-Estèphe Médoc; 100 do do 24/2 do do; 100 do do 12 Chateau Margaux sup.; 100 do do 24/2 do do; 100 do do 12 Chateau Léoville do; 100 do do 24/2 do do; 60 do do Grand vin de Chateau Lafitte; 1 boucauts bouchons superfins en sacs de 500 chaque. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 13 janv 147 rue Royale

CHAMPAGNE—100 paniers Champagne Heidsieck, Piper & Co; 100 paniers Champagne Heidsieck & Co. En grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Esplanade, à vendre par NUMA L.-COSTE & Co, 12janv 147, rue Royale

SAUCISSONS DE LYON—8 caisses véritables saucissons de Lyon, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 12janv 147 rue Royale

FRUITS A L'EAU-DE-VIE ET AU JUS—150 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, de Chauvet fils; 50 do do do de Teyssonneau Jne, 50 do cerises de Teyssonneau, 50 do fruits au jus de do; 200 do fraises au jus de Calmon; à vendre par NUMA LACOSTE & Co 12janv 147 rue Royale

VINAIGRE DE VIN BLANC—75 barils vinaigre de vin blanc; à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 12janv 147 rue Royale

HUILE D'OLIVE—500 paniers huile d'olives, 24 onces, de J. Plagniol; 200 do de 22 onces, do; 500 do do en demi bouteilles do; à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 12janv 147 rue Royale

SUCRE de la Havane—700 boîtes blanc, jaune et brun. En magasin et à vendre par R CAHUZAC & Co, 5 jan 86 Vieille-Levée

EN magasin et à vendre—5 balles houblon, de la nouvelle récolte; 18 [illegible] moutarde; 10 barils graine de lin, très propre; 10 do sel d'Epsom; 10 do alum. P. CUSACHS FRÈRE & CO, 6jan coin Royale et St-Philippe

Aux Teinturiers.

20 barils bois de Campêche; 10 barils fustic; 5 barils bois du Brésil; 10 barres orseille; Rocou—10 paniers. A vendre par P. CUSACHS FRÈRE & Co, coin Royale et St Philippe

A. MALLET, PRATICIEN HORLOGER, Rue du Camp No 11,

A CONSTAMMENT en magasin un assortiment choisi de montres, bijouterie, orfèvrerie et plaqué.

Une grande variété de lunettes pour tous les âges, en or, argent et acier.

Une expérience de vingt années dans la réparation des chronomètres, montres, pendules, telle est la garantie qu'offre M. A. Mallet, pour l'exécution consciencieuse de tout ouvrage qui lui sera confié.

Rappelez-vous le No 11 de la rue du Camp. 1 jan—1m

MARCHANDISES pour le marché du Mexique.—En douane: [illegible] caisses de soies en bobines, d'Alexander; [illegible] pièces de toile d'Irlande; [illegible] balles impériales 4/4; [illegible] mousselines imprimées; [illegible] balles Victorias noires et en couleur; [illegible] madras; [illegible] châles imprimés, noirs et en couleur; [illegible] cotonnades brunes; [illegible] Platillas, Britanias, Silesias, Creas et Estopillas, 16 caisses coutils, toiles écrues et jaunes. Venant d'être reçu et à vendre par O. B. GRAHAM, 1 janv—12 No 96 rue Gravier

IMPORTATION récente de marchandises sèches pour le printemps. Reçu par les derniers arrivages d'Angleterre: [illegible] O. B. GRAHAM, 1 janv—3m 96 rue Gravier

LOTERIES DE SWAN & Co,

Loterie de l'Académie Militaire de Fort Gaines. CLASSE 22.

Pour être tirée publiquement dans la ville de Atalanta, (Géo) MARDI 20 janvier 1857, sur le Plan des numéros simples!!

30,000 billets—3,000 lots. Plus d'un lot à chaque dix billets!

MAGNIFIQUE PLAN!

1 lot de	$25,000	1 lot de	1,000	
1 do	10,000	10 do	200	
1 do	10,000	20 do	100	
1 do	10,000	100 do	70	
1 do	4,000	150 do	60	
1 do	1,000	300 do	40	

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50. Huitième, 1 25.

Plan de la Loterie.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en ferblanc et mis dans une roue.

Les premiers 216 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées; on tire un numéro de la roue des numéros et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

APPROXIMATIONS.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 16 premiers lots, auront droit aux 64 lots d'approximation, d'après le plan.

3000 lots de $40 seront déterminés par le dernier chiffre du nombre qui gagnera le lot de $40,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot $40,000 se termine par 1, tous les billets se terminant par 1 gagneront $40. Si le numéro se termine par 2, tous les numéros se terminant par 2 gagneront $40, et ainsi de suite jusqu'à 0.

AVANTAGES AUX CLUBS.

Comme on garantit qu'un billet sur 10 gagnera $40, nous vendrons des certificats de paquets de 10 billets (nombres se suivant) aux prix suivants, c'est à dire ce qu'on risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers $80
do do do de 10 demi billets 30
do do do de 10 quart de billet 15

On verra que pour $60 l'acheteur a un certificat de 10 billets tandis que s'il achète des billets, il n'aura pour cette somme que 6 billets entiers. Les certificats lui donnent quatre chances de plus pour les forts lots. Les paquets de demi et quart de billets en proportion.

En demandant des billets ou certificats,

Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

La liste des numéros tirés et des lots gagnants seront envoyés aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les billets qui ont gagné des lots sont payés au comptant ou échangés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à S. Swan, boîte 20, Bureau de poste, N Orléans, ou à S. SWAN & CO, Atlanta, Ga. ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.

Ni le capitaine, ni les consignataires du steamship français JACQUARD, capitaine Bourdinet, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage dudit steamship.

Nul compte de provisions ne sera approuvé ni payé à moins que les conditions n'en aient été préalablement réglées au bureau de MM. Ed. Dumesnil & Co. 95, rue Douane, où l'on fournira des livres de compte à cet effet. 7 jan—

Au public.

DEPARTEMENT DU TRESORIER.

30 décembre 1856.

LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur les sections suivantes de la nouvelle charte de la ville, telle qu'elle a été adoptée le 20 mars 1856

Section 106.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes les taxes, connues sous le nom de Licenses, imposées par le Conseil Commun, sur les professions, métiers et autres, sur les voitures, hacks, drays et autres véhicules dont on se sert dans la ville de la Nouvelle Orléans, seront payables au bureau du Trésorier, du 1er au 31 janvier inclusivement, de chaque année. [illegible]

Partie de la section 107.—Il est, de plus, [illegible]

ADAM GIFFEN, trésorier

Avis aux contribuables.

LES personnes payant taxe sur les revenus, les meubles, etc., sont informées que les préparatifs que le tableau d'évaluation du Troisième district est déposé à mon bureau, pour être examiné et rectifié, où ceux dont les noms ont été omis [illegible] de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Recorder du Troisième District

Nlle Orléans, 7 janvier 1857. 9 jan—30

Avis aux Contribuables.

AVIS est par les présentes donné que les tableaux d'évaluation de tous biens-meubles, capital, etc., dans le Deuxième district de la Ville de la Nouvelle Orléans, seront ouverts, pour être examinés et rectifiés, pendant trente jours, à partir de MERCREDI, 7 JANVIER courant, à mon bureau, au Hall de la Première Municipalité, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. [illegible]

Bureau du Recorder du Deuxième District, 5 janvier 1857. JOHN F. HOLLAND. 6janv—30 Agissant comme Recorder du 2me dist.

Aux Contribuables du 3me District.

AVIS est par les présentes donné à toutes les personnes qui doivent des TAXES D'ETAT sur propriétés, &c, pour l'année 1856, d'après le tableau d'évaluation, que le soussigné [illegible]

DUVERNEY FARRAR, Collecteur des taxes d'Etat, 3me district. 14jv4—30

AVIS IMPORTANT.

AGENCE GENERALE DE COLLECTIONS, 42, rue Royale.

LES soussignés offrent aux personnes qui n'ont pas le temps de s'occuper de leurs affaires [illegible]

J. E. Trudeau, avocat, se chargeront de collecter à l'amiable ou judiciairement tous comptes dans les paroisses St Charles et Jefferson.

THEARD, AUDLER & Cie, 12 janv—1m 42, rue Royale

CINQ CENTS piastres de récompense.

LA Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton, payera une RECOMPENSE de CINQ CENTS PIASTRES pour tels renseignements qui feront ARRETER ET CONDAMNER les individus qui ont attaqué le Horse Station, dans la soirée du 1er courant, et trempé dans le MEURTRE ou les MEURTRES commis, ce soir là, sur les personnes des employés de la Compagnie.

Par ordre de la direction, ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire. 3 jan—

IL Y A QUINZE ANS,

ALFRED MUNROE & Co

No 34, rue des Magasins, encoignure Gravier,

Etablirent le système D'UN PRIX, croyant que c'est le meilleur moyen de vendre des marchandises. Leur

IMMENSE MAGASIN DE VETEMENTS,

prouve que le principe est bon et plaît à tout le monde.

Ils ne changent jamais leurs prix.

LE PLUS FORT ASSORTIMENT DE VETEMENTS A LA NLLE-ORLEANS SE TROUVE TOUJOURS AU SUSDIT MAGASIN,

Y COMPRIS PARDESSUS, REDINGOTES, HABITS DE TOUS LES JOURS, PANTALONS, GILETS DE DESSOUS, ET LINGE DE PEAU, DE TOUS GENRES.

No 34, RUE DES MAGASINS, ENCOIGNURE GRAVIER.

5 janv— ALFRED MUNROE & Co.

Peintre en portraits.

M. E. HARDING a établi son nouvel atelier au No. 76, rue de Chartres, au second. Ses portraits ne laisseront rien à désirer. Il sollicite le patronage de ses amis et du public. 10nov—3m

DEMANDE.

DEUX jeunes ouvrières en robes trouveront de l'emploi en s'adressant de suite chez Mme P. Abadie, encoignure Royale et Bienville. 10 déc—

Planches! Planches!

30,000 pieds de planches de cyprès sec. A vendre par J. BUCKLER & HICKMAN, 26 déc 50 et 52 rue de la Commune

A vendre par les consignés, en magasin et sous les clés de la Douane: 200 paniers vin de Champagne de la marque appréciée de St-Marceaux & Co, Reims. A. STURZENEGGER & ETERNOD, 21 déc 37 rue de Chartres

EN vente chez les soussignés, à très bas prix: 2 caisses cigares allemands provenant du navire Charles, de Rotterdam. A STURZENEGGER & ETERNOD, 21 déc 37 rue de Chartres

JOHN CULBERTSON, AVOCAT ET CONSEILLER, No 53, Passage de la Bourse St-Louis, 3janv—1an Entre les rues Conti et Bienville

PLUSIEURS MANŒUVRIERS trouveront de l'emploi en s'adressant rue Toulouse, No 13, entre Chartres et Levée, chez PAUL LACROIX. 9 jan

AVIS.

PERDU, le certificat No 66, daté le 26 février 1852, de cinquante-trois actions (53) du "Good Intent Tow Boat Company," au nom de L. M. Bienvenu. Si le dit certificat n'est pas trouvé dans les trente jours qui suivront cette date, un nouveau certificat sera demandé à la dite Compagnie.

FRC. THOMAS, Administrateur de la succession de L. M. Bienvenu

Nlle-Orléans, 24 décembre 1856. 24 déc—30f

ATTENDU par l'ambella, de Bordeaux: 100 caisses fruits au jus, de Teyssonneau, 50 caisses de 24 paulins prunes sèches, 400 caisses vin rouge St Julien, 200 caisses vin blanc Haut Barsac, 100 do vin rouge et blanc, 1/2 bouteilles. J. VIOSCA Jr. A vendre par 29, rue Conti 13 janv

COMESTIBLES alimentaires, &c: 200 demi-boîtes à pois à l'huile, Maltereau, 200 do do petits pois, do; 200 do do champignons do; 200 do do truffes pures do; 50 caisses fruits au jus, Brun fils, 100 do cerises à l'eau de vie, 100 do fruits à l'eau de vie, 60 paniers de 12 bouteilles, huile Plagniol, 200 do do 24/2 do do; 2000 caisses vin rouge diverses marques, 200 do vin blanc do; 100 do do moyen vif; 100 do olives, câpres, cornichons, A vendre par J. VIOSCA, Jr 18 janv 29, rue Conti

56 JOSEPH RAFEL 56

Le numéro ci-dessus gagne un lot!

56 RUE DU CAMP 56

JOSEPH RAFEL, No 56, rue du Camp, continue à distribuer des lots de bijouterie, à l'encan, au public de la Nouvelle-Orléans. Il le prie de se rappeler le numéro qui est en tête de cette annonce, de venir examiner et juger par lui-même le stock suivant d'articles sans pareils qui ne sont qu'imparfaitement décrits plus bas:

Montres de chasse pour dames, enrichies de diamants, boîtier émaillé et simple boîtier. Montres Patent Lever pour hommes, montres de chasse, à simple boîtier, fabriquées par Dent, Cooper, Johnson, Tobias, Taylor, Jurgensen de Copenhague, et tous les autres célèbres horlogers. Montres de chemin de fer, boîtiers en or et en argent, garanties ne variant pas une seconde en un an. Montres d'enfants, à un bon marché incomparable. Diamants montés plus magnifiquement qu'en Orient, en épinglettes, bagues, boucles d'oreilles, bracelets, colliers, bandeaux, etc.

Parures en mosaïque, directement de Florence. Parures en perles, en email, opale, parures unies de toute espèce et du dernier genre. Cinq cents lorgnettes de tout espèce et de tous genres, à douze verres, du tout prix. Argenterie électro Sheffield, [illegible] pots, gobelets, coupes, services de thé et de table, en cristal, soucoupes, &c. [illegible]

Les articles énumérés plus haut seront vendus à l'amiable vingt-cinq pour cent meilleur marché que dans aucun autre établissement sur ce continent. VENEZ, EXAMINEZ ET SOYEZ CONVAINCUS. [illegible]

NE TARDEZ PAS. 1er janv—1m

SPÉCIALITÉ de DENTELLE.

133, Encoignure Bourbon et St Louis, 133.

Mme P. LAFARGUE

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle a entièrement renouvelé son stock de DENTELLES. 22 déc—3m

Librairie Nouvelle, 107, Rue de Chartres.

ON a commencé aujourd'hui à la Librairie Nouvelle le déballage d'un nouvel envoi de LIVRES FRANÇAIS. Volumes reliés en grand nombre et brochés. 14jv J. TACON.

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de Lemon [illegible] B TOLEDANO, Exec. ou à Dr Ve. FORTINEAU, Exec. 8 jan—1 7 fév St. Jean Baptiste

SUCRES SUPERIEURS, EQUIPAGE A VAPEUR D'EDWARD.

ON ne saurait nier que les équipages à vapeur, à feu ouvert, construits par moi, aient fait des sucres qui ont rapporté des prix plus élevés qu'aucun autre sucre vendu cette année sur le marché. [illegible]

MM. NELSON & DAVIDSON, Lafourche; R. C. CAMP, Iberville; HENRY DOYAL, Ascension; S. T. HARRISON, Iberville; S. O. NELSON, Ste Marie; W. & H. [illegible], Plaquemines. DANIEL EDWARDS. 1janv—2m No 28 et 32 rue [illegible]

PIANOS D'ERARD.

J. B. GUIRAUD,

Rue Royale, [illegible] [illegible]

Pianos. Pianos.

J. GAUDIN, RUE ROYALE, No 104.

[illegible]

LA société existant sous la raison de [illegible]

SEMMONS & Co,

TÉLESCOPES portatifs [illegible]

Champagne! Champagne!!

100 paniers champagne [illegible] A vendre en débarquement par J. N. CURIEN, 23 rue Toulouse

ENTREPOT DE TAPIS, Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons en ce moment des manufactures, par voie directe, un grand assortiment de tapis, à la pièce: Médaillon, tapis de velours, dito de Wilton, dito de Bruxelles, 3 plis, Ingrains, tapis de Venise, &c. Toile cirée, de 3 à 24 pieds de large, de diverses qualités, que nous coupons pour les chambres de toutes les dimensions. [illegible] A. BROUSSEAU & Co

CHANGE SUR BORDEAUX ET PARIS. A vendre par J. J. TARIOS, 6 jan 39 Vieille Levée

[illegible]

AVIS AUX DAMES.

REÇU deux caisses de chapeaux pour fillettes [illegible] LION & PINSARD, 65 et 65 rue Royale, [illegible]

CHOCOLAT! CHOCOLAT!

[illegible] LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale [illegible] Bienville

Gants! Gants! Gants!

LION & PINSARD, 64 et 68, rue Royale, enc. Bienville, viennent de recevoir leur complet assortiment de gants véritables Jouvin pour la saison. Ces gants ayant été fabriqués exprès pour leur maison, sont d'une qualité supérieure et sont garantis véritables Jouvin. 13,v

ALOÈS—[illegible] à vendre par P. CUSACHS FRÈRE & Co, 13 jan—6 Enc. Royale et St Philippe

Onguent de Beach, pour la poitrine.

UN des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été inventés pour guérir et prévenir les affections pulmonaires, à vendre par E. D. BEACH, 13 janv encoignure Chartres et Douane

Mélange de Beach.

REMÈDE efficace pour la diarrhée, la dysenterie, le choléra et le choléra morbus. Prix 50 cents la bouteille. A vendre par E. D. BEACH, 13 janv encoignure Chartres et Douane

HUILE D'OLIVE—75 caisses huile Plagniol; 25 paniers huile Plagniol, à vendre par X. LAMBERT, no 62 rue des Magasins 13jv

EN magasin—20 caisses charbon pulvérisé, à vendre par X. LAMBERT, 13jv no 62 rue des Magasins

GENIÈVRE de Hollande—5 pipes de Genièvre des marques Ugue et Aurora, à vendre par X. LAMBERT, 13janv 62, rue des Magasins

A VENDRE en débarquement du navire Mercator Livingston, arrivé de Bordeaux: 8 tonneaux fromages de Gruyère; 50 caisses absinthe Vergin & Lecoultre; 16 do kirsch do do. A vendre par J. N. CURIEN, 13 jan 23 rue Toulouse

ATTENDU incessamment par les navires Jean Uason, Cabinet et Isabella, de Bordeaux: 35 barriques vin rouge (cotes de Bourg); 30 do do (St Julien); 20 do do blanc (Haut Sauterne); 18 barils do do. A vendre par J. N. CURIEN, 12 jan 23 rue Toulouse

VIN ROUGE—20 barriques vin rouge St Emilion; 20 barriques vin rouge St Estèphe; 20 do do St Emilion; 16 demi do do St Emilion. En débarquement [illegible] Anna Kimball, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROUMEREAU & Co, 5janv—5 17 et 1 rue St Louis

VIN blanc—[illegible] Anna Kimball, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROUMEREAU & CO, 5jan—5 17 et 1 rue St Louis

J. FERBOS H FERBOS F BORDELOIS

FERBOS & BORDELOIS, Encoignure Royale et Dumaine,

IMPORTATEURS de vins, liqueurs et conserves, et marchands de groceries en gros et en détail.

PRUNEAUX reçus par les derniers arrivages—15 caisses de 24 paulins prunes, 16 do de 12 do do. A vendre par FAURÈS & NORMAN, 19 août 53 et 55 rue Royale

PIPES D'ECUME DE MER!

G. LAVIE, 21, rue St-Charles.

VIENT de recevoir un choix très varié de véritables pipes d'écume de mer, de qualité supérieure. 24 nov

LIQUEURS DU PAYS—110 barils eau de vie; 50 quarts pipes [illegible]; 50 barils genièvre; 30 barils whiskey rect B.; 130 do do vieux Bourbon; Monongahela et Rye, à vendre par X LAMBERT, no 62 rue des Magasins 1janv

Pommade pour les cheveux, Mme JOURDAN, 183 rue Ste Anne, entre Bourbon et Dauphine.

MME JOURDAN, de retour de France, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus le seul et unique dépôt de sa pommade. Ce précieux spécifique, dont les vertus ont été constatées par nombre de personnes, donne à la chevelure toute la force végétative de la jeunesse en même temps qu'elle leur rend leur couleur primitive. Cette pommade n'étant composée que de substances végétales, offre toutes les garanties désirables d'efficacité et de sécurité. 19 sept—1an

Manufacture à vapeur de Tabac,

J. P. SAMBAZIN,

Tabac à fumer et à priser de Maryland, Perrique, Saint-Ferdinand,

Assortiment de Cigares, de Tabac à chiquer, et d'ALLUMETTES.

No 97, rue de Chartres, coin Condé, et No. 49, rue Condé,

GRANDE IMPORTATION DE PIPES FRANÇAISES ET ALLEMANDES.

Pipes Cumemer, Porcelaines, Ecume de Terre, Racines, etc.

TABATIÈRES,

Etuis à Pipes et à Cigares, Porte monnaie, Blagues à Tabac, en Vessie, Cuir et Caoutchouc, Tuyaux à Pipes de tous genres, cartes à jouer, etc.

Tabac à fumer Turc, Français, caporal, 23 déc—1m

DILLON & HOVEL, No 9, RUE DU CAMP,

Montres, bijouterie, articles de fantaisie et argenterie.

DILLON & HOVEL ayant reçu un nombre considérable d'articles du dernier genre, appellent sur ces articles l'attention des acheteurs. MONTRES En or, $35 à $250. En argent, $10 à $[illegible] BIJOUTERIE.

Parures complètes pour dames, quelques unes de choix et du dernier genre, broches, boucles d'oreilles, bagues, chaînes, bracelets, bracelets, en or, jais et en email.

ARGENTERIE. Cuillers de table, de dessert, à café, sel et moutarde; fourchettes de table et de dessert, salières, services en thé, gobelets coupes, etc.

RÉPARATIONS. D. & H. étant des horlogers et des joailliers expérimentés, se chargent de manufacturer et de réparer les bijoux à des prix modérés.

19 déc—1m DILLON & HOVEL, 9, rue du Camp

TOMBOLA DE $16,000,

vente par actions DE 16,000 OBJETS DIFFÉRENTS, REPRÉSENTANT UNE VALEUR DE $16,000 A TIRER AU SORT ENTRE LES SOUSCRIPTEURS OU ACTIONNAIRES, LE 31 JANVIER 1857.

PRIX DE LA SOUSCRIPTION..........$1

400 billets réservés aux ORPHELINS.

LE TIRAGE SE FERA EN PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS DES ASILES.

Cette Tombola comprend 300 lots principaux ou de valeur, dont suit la désignation sommaire:

PREMIÈRE SÉRIE.

1er lot; UNE MAISON, D'UN REVENU ANNUEL DE... $900. Située rue des Remparts, No 70, entre Conti et Bienville.

Le plan de cette maison sera exposé au siége de la Tombola,

LIBRAIRIE NOUVELLE, No 107, RUE DE CHARTRES.

2e Lot—UN MAGNIFIQUE PIANO, de a meilleure facture.

3e—UN BUGGY NEUF, et un très beau cheval avec harnais, également neufs. 4e Lot—UN PIANO PICCOLO, [illegible]

DEUXIÈME SÉRIE. UNE PARURE EN DIAMANTS. CINQ FORTS LOTS D'ARGENTERIE, consistant en COUVERTS DE TABLE, COUVERTS DE DESSERT, Cuillers à café, &c. 10 lots composés de 10 Montres en or, de divers modèles et de prix gradués. 50 Montres en argent, de différents prix. 20 CHAINES D'OR pour hommes et pour dames. 20 BRACELETS EN OR, de divers modèles.

TROISIÈME SÉRIE. VINGT LOTS DE LIVRES RELIÉS, des meilleurs auteurs. VINGT LOTS D'OBJETS D'ART, comprenant des gravures sur acier, lithographies et peintures toutes encadrées, &c. &c.

QUATRIÈME SÉRIE. CENT CINQUANTE LOTS Consistant en Blocks, épinglettes, boutons de chemises, boutons de cols et de manchettes, portemonnaies en nacre, en écaille, [illegible] mer, bronzes, porcelaines, cristaux, [illegible] &c. &c.

Quant à la balance des lots, elle se compose d'objets divers de valeur égale, et les souscripteurs auront à recevoir [illegible] choix parmi les objets [illegible]

Une valeur réelle de $16,000,

[illegible] LIBRAIRIE NOUVELLE, 107, rue de Chartres [illegible] 24 déc—1m

ETRENNES A BON MARCHÉ

TOMBOLA.

VENTE PAR SOUSCRIPTION de 48 LOTS GAGNANTS.

Une piastre seulement le billet.

LES principaux lots sont: Une parure en diamants, comprenant 1 broche, 1 paire boucles d'oreilles. Une parure diamants et rubis comprenant un bracelet, 1 broche, 1 paire boucles d'oreilles. Une montre de dame avec chaîne [illegible] Une garniture de cheminée en bronze; Une demi parure en diamants. Et 40 lots divers, d'une valeur réelle, de $10 à $40 chaque.

On souscrit chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville 16 jan

N. B.—UNE PIASTRE LE BILLET.

TOMBOLA TOMBOLA SANS CONCURRENCE!

HATEZ-VOUS de prendre vos billets à la grande Tombola de $35/00.

Les lots se composent de meubles, chevaux, calèche, glaces, pendule, bijouterie, etc., etc. &c. &c.

On trouve des billets à l'Exposition, rue Royale, No 188, entre Conti et St-Louis.

Le tirage de la Tombola se fera le 19 janvier, à 10 heures du matin, dans la salle de la cité du théâtre: les sociétaires sont invités [illegible] 19 janvier.

INSTITUTION Commerciale, Industrielle et littéraire.

FONDEE PAR M. LEFOULLON en 1845, Rue St Claude, entre Ursulines et Bayou.

LE corps de bâtiment des classes a été construit en 1850, d'après un plan [illegible] aux besoins moraux, [illegible] double habitation.

Branches d'instruction.

Lecture, Ecriture Orthographe, Arithmétique, technique, Géographie [illegible] partie simple et en partie [illegible] position commerciale [illegible] vin du payage et [illegible] Trieste, Broderie et [illegible] travaux d'aiguille. [illegible]

Tous les devoirs se font simultanément en français et en anglais, et la morale et la religion viennent et relient entre elles toutes les parties de l'enseignement.

Classe du soir.

Lecture, écriture, arithmétique, grammaire tenue des livres en partie simple et partie double et redactions commerciales, [illegible] 7 janv—1m

INSTITUTION LATORRE, Coin Esplanade et Tremé.

Cours général de Littérature Française.

JE me propose de combler une grande lacune de notre enseignement en ouvrant à mon institution un cours général de Littérature Française. [illegible]

Le cours aura lieu deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, de 4 heures à 5 heures de l'après midi, et commencera le samedi 10 janvier 1857.

Conditions du cours.......$2 par mois

On souscrit au siége de l'établissement coin Esplanade et Tremé. 30déc A. LATORRE.

INSTITUTION LATORRE, Coin Esplanade et Tremé,

Cours d'Espagnol.

A la demande de quelques jeunes gens, je me suis décidé à ouvrir, à mon institution, un cours d'Espagnol qui sera confié à l'habileté de M. J. A. [illegible] avantageusement connu par les heureux résultats qu'il a déjà obtenus.

J'engage fortement les jeunes gens à encourager ce cours dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Heures de classe—Tous les soirs (samedi excepté) de 7 à 8 heures du soir.

Conditions: $3 par mois 3 jan—1m

J. COLLON,

Encoignure Royale et Ste Anne.

VIENT de recevoir par les navires Pam Flush et Barney, du Havre: Un grand assortiment de jouets, ménages et meubles pour enfants. Coquillages de toutes sortes. Rubans de velours noir depuis no 2 à 200. Galons soie et velours épingle riche pour garniture. Peignes écaille. Gants riches pour femmes à 54 cts do castor pour hommes à 75 do do façon Jouvin pour femmes à 75 do. Mouchoirs, soie etc.

On y trouve toujours un assortiment complet de Mercerie, Passementerie, Bonneterie, Parfumerie de Paris, Broderie. Fourrures, manteaux, lingerie et chemises d'hommes. 24 déc J. COLLON.

Marchandises Avariées. 185, RUE DU CAMP, 185,

LE soussigné offrira MARDI, 13 du courant, un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES avariées par l'eau lors de l'incendie qui a détruit dans son magasin le 9 du courant. Les marchandises suivantes seront vendues à TRÈS BON MARCHÉ: Broderies, Soieries, dentelles, Mérinos, cachemires, Mousselines de laine, velours, Indiennes françaises, Manteaux, talmas, Gants, parasols, Garnitures, etc. etc. etc. 13 janv HORACE HARDY, 185, Camp